



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Partage en accès libre des recherches liées à la lutte contre le covid-19

Question écrite n° 28183

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les moyens mis en œuvre pour soutenir le travail de la recherche destinée à lutter contre l'épidémie de covid-19. Le 30 mars 2020, son ministère a demandé l'accès libre et public aux publications mais aussi aux données issues de la recherche française afin d'accélérer l'exploration de toutes les voies permettant notamment l'amélioration de la prise en charge des patients. Il est ainsi demandé aux porteurs des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « flash » de l'Agence nationale de la recherche, ou dans celui de la procédure accélérée covid-19 du ministère des solidarités et de la santé, de mettre à disposition du public leurs données ainsi que leurs résultats. Elle lui demande s'il est envisagé de promouvoir cette démarche au niveau européen afin de multiplier les chances de succès dans la lutte contre cette effroyable pandémie.

Données clés

Auteur : [Mme Marielle de Sarnez](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28183

Rubrique : Recherche et innovation

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2604

Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)